

**Réhabilitation
et Reconstruction
partielle d'un groupe
d'immeubles anciens
1227 Carouge / GE**

Architectes E. Martin & Associés
Ernest Martin, SIA-FAS
Edmond Pilossian,
SIA-AGA
Charles Taverney
Tél. (022) 29 15 55
1205 Genève
Collaborateur :
Gérard Stussi, SIA

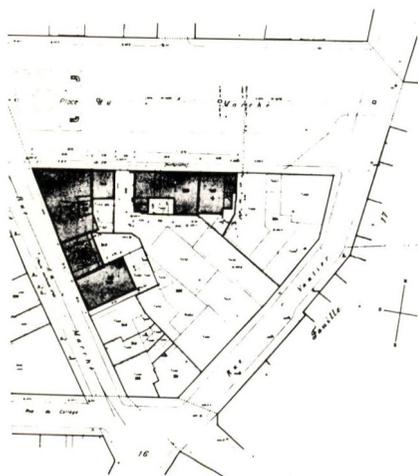
Ingénieur civil R. Perreten
& P. Milleret
1227 Carouge

Maître de l'ouvrage Fondation du Vieux
Carouge

Situation Place du Marché
Rue du Marché,
à Carouge
dans le périmètre
protégé
du Vieux Carouge

Projet 1974-1975

Réalisation 1975-1977



Programme

Suite à un grand nombre d'études préliminaires en vue de restructurer un îlot de bâtiments anciens caractéristiques de l'architecture carougeoise de la fin du XVIII^e siècle, l'option a été prise par la Fondation propriétaire de le réaménager en préservant son caractère architectural.

La présentation que nous donnons ici se rapporte à une première étape, conçue en logements HLM.

Conception

Pour répondre à l'option prise, après analyse de l'état vétuste des constructions, il a été convenu :

- de conserver les volumes et la destination de tous les bâtiments sis en bordure de la place et de la rue ;
- de conserver et de restaurer leurs façades sur la place et sur la rue ;
- de reconstruire les façades sur cour dans un dessin architectural adapté ;
- de restructurer l'intérieur des bâtiments pour des commerces en rez-de-chaussée et des logements conformes aux exigences locatives actuelles et aux normes HLM aux étages ;
- de reconstruire les toitures dans leur forme d'origine pour y aménager des logements ;
- de démolir des entrepôts vétustes et délabrés qui avaient envahi les cours en vue d'y aménager un espace vert, conforme à la vocation originale de la structure urbaine du Vieux Carouge.

Distribution

Ainsi traités, l'ensemble des bâtiments de cette première étape comprend un sous-sol complet, un rez-de-chaussée à destination de commerces, deux étages de logements et combles aménagés en habitation.

Les surfaces locatives commerciales nettes sont de 620 m² au sous-sol, en communication avec le rez-de-chaussée, 773 m² au rez-de-chaussée.

Dans ces surfaces, celles d'un restaurant avec ses locaux de service sont comprises.

Les logements pour l'ensemble se répartissent en :

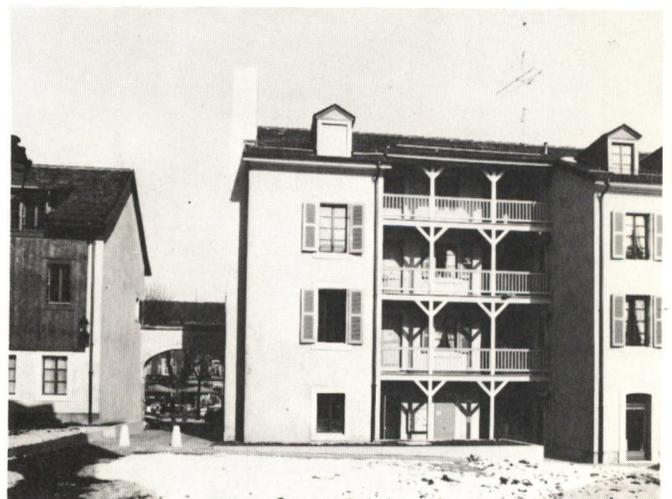
- 1 logement de 1½ p. soit 1½ pièce
 - 2 logements de 2½ p. soit 5 pièces
 - 1 logement de 3 p. soit 3 pièces
 - 9 logements de 4 p. soit 36 pièces
 - 7 logements de 5 p. soit 35 pièces
 - 5 logements de 6 p. soit 30 pièces
- 25 logements, soit au total 110½ pièces dont 5 appartements traités en duplex.



Rue du Marché



Façade arrière place du Marché



Cour intérieure depuis la place du Marché



FAÇADE RUE DU MARCHÉ

Construction

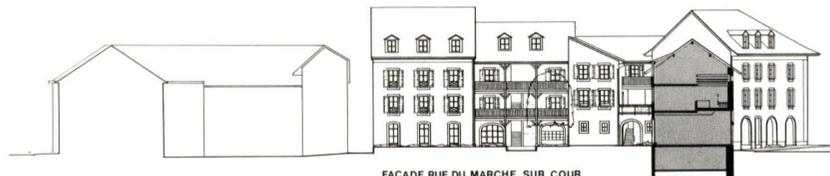
La nature de l'opération oblige à recourir à un mode de construction de caractère traditionnel. Les structures intérieures sont en béton armé pour les dalles et pour une partie des murs porteurs, en maçonnerie de briques pour d'autres et pour les façades reconstruites, dont l'isolation a été soigneusement garantie. Ces bâtiments sont recouverts en tuiles plates (partiellement anciennes récupérées) sur pans de toiture en béton armé (dalles inclinées).

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 43 / Septembre 1980



FAÇADE PLACE DU MARCHÉ



FAÇADE RUE DU MARCHÉ SUR COUR



FAÇADE PLACE DU MARCHÉ SUR COUR